

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1038

**Rubrik:** L'invité de DP

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Europe ? Mmmm...

Si la Suisse reste à l'écart de la construction européenne, elle risque de se trouver exclue de toute une dynamique profondément innovatrice. Ce risque est réel, il est grand et on ne saurait le prendre à la légère. C'est tellement clair qu'on ne s'y attardera pas, pour des raisons d'espace et non pas pour minimiser la chose.

Mais s'aligner sur l'Europe communautaire ou a fortiori en devenir membre comporte également des risques. Premièrement, dans sa physionomie actuelle, l'Europe des douze n'est pas vraiment démocratique. Le parlement européen ne compte guère, il s'en plaint amèrement, et à juste titre. Dans la CE, le pouvoir réside dans le Conseil des ministres et subsidiairement dans la Commission.

## Les petits n'ont qu'à suivre...

Deuxièmement, à l'heure actuelle, la Communauté n'est pas vraiment fédéraliste. Certes, des dispositions existent à tous les niveaux pour donner un peu plus de poids aux petits Etats pour réduire un peu celui des grands. Mais on est loin d'un système bicaméral sur le modèle américano-helvétique. Le résultat est que quand les grands Etats s'entendent, les petits n'ont en général plus qu'à suivre. C'est par exemple ce qui s'est passé lors de la désignation du président de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

Troisièmement, il n'est actuellement pas évident du tout que l'Europe communautaire sera ouverte sur le monde. Les Allemands le veulent ou disent le vouloir, mais ils ne sont pas seuls et les difficultés de la réunification pourraient bien tempérer un peu leur foi universaliste. La Communauté s'entendra-t-elle par exemple — et la chose a valeur de test — pour consolider ou ériger toutes sortes de murailles contre le

Japon ? Et peut-être aussi contre les autres «tigres» asiatiques et contre l'Amérique du Nord ? C'est loin d'être exclu. Pour la Suisse, c'est une question capitale. L'outre-mer a joué un grand rôle dans le développement et la prospérité économiques de notre pays. Traditionnellement, la Suisse tend à «acheter près» et à «vendre au loin», comme M. Delamuraz manque rarement de le souligner. La Suisse aurait donc beaucoup à perdre si elle devait s'intégrer à une Europe fermée ou semi-fermée.

## Il y a membre et membre

Quatrièmement, il y a membre et membre dans la CE. Ainsi, le Royaume-Uni passe pour le rebelle de la classe, mais c'est aussi un des pays qui appliquent le mieux les directives communautaires — sérieux administratif oblige. De même, si la Suisse devenait membre de la Communauté ou acceptait de s'aligner sur elle, elle ne bénéficierait sûrement pas de la «protection naturelle» résultant de pratiques administratives traditionnellement élastiques.

Cinquièmement, les pas décisifs dans la construction européenne restent à faire: défense et politique étrangère communes, monnaie et banque centrale uniques, suppression physique des frontières — pour le moment, rien de tout cela n'existe vraiment. En cas de crise, chaque Etat membre reste fondamentalement libre de «reprendre ses billes» et, le cas échéant, ne manquerait sans doute pas de les reprendre. Autrement dit, l'Europe est loin d'être «faite», des accidents ou même des revers majeurs pourraient encore se produire. Cela signifie que si la Suisse devait devenir membre de la Communauté *de jure* ou *de facto*, elle pourrait se trouver prise, un jour ou l'autre, dans des turbulences qui lui arracheraient peut-être davantage de plumes qu'à d'autres.

Et alors ? dira-t-on sans doute. Il y a d'autres petits Etats dans la CE, comme les Pays-Bas, le Danemark ou le Portugal, des petits Etats qui sont conscients de tout ce qui précède, mais que cela n'a pas empêché de devenir membres. Certes, mais il y a une grande différence. Quoi qu'il arrive dans la Communauté, quelle que soit l'évolution de ses institutions et de ses politiques, le Danemark restera le Danemark, et pareillement pour les autres petits pays. La Suisse est autre, c'est une union non naturelle et plus fragile, un pays hétérogène qui, historiquement, a mis beaucoup de temps à trouver un certain équilibre. Et cet équilibre, elle l'a trouvé en partie grâce à des institutions qui lui sont propres. Au premier rang de ces institutions, il y a bien sûr la démocratie semi-directe et surtout le référendum, lequel est en dernière analyse avant tout un instrument de protection des minorités. Or, adhérer à la Communauté ou se ranger derrière elle signifiera très probablement un affaiblissement de ces institutions. Selon la formule retenue, cet affaiblissement sera plus ou moins marqué, mais on imagine difficilement qu'il ne se produise pas.

## Et si le chemin n'était pas tracé...

Bref, dans l'affaire de la Suisse *contra* la CE, peser le pour et le contre n'est pas aisément évident. Par-delà les allergies irraisonnées ou les enthousiasmes simplistes, une grande prudence s'impose, les hésitations sont au fond plus que compréhensibles. On accuse volontiers le Conseil fédéral de ne pas exercer de leadership dans cette affaire. Mais, s'il ne montre pas le chemin, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'il n'en existe pas de bien tracé ?

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Christian Lambelet est professeur au département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.